

Questions orales

M. le vice-président: La présidence doute que cette question soit conforme au Règlement. Le député de Portage-Marquette a la parole.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LES POLITIQUES D'ÉTABLISSEMENT DES QUOTAS

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Lorsque le ministre aura examiné les conditions dont ont fait mention mes collègues d'Assiniboia et de Wetaskiwin il verra que nous avons affaire à un sérieux problème. Je lui demande de veiller en même temps à ce que cette situation ne se reproduise plus. On porte atteinte aux producteurs. Nous ne devrions pas avoir à traiter de ce genre de problème à la Chambre des communes. On devrait s'en occuper plus tôt.

● (1500)

Je propose au ministre, s'il veut que cette situation ne se reproduise plus, que la Commission canadienne du blé envisage la fixation de quotas plus souples de façon que les producteurs sachent quand un quota sera imposé et, sinon, pourquoi on n'en impose pas.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai toujours cru que la Chambre était l'endroit idéal pour soulever des questions qui préoccupent les électeurs. Je le répète toutefois, nous examinerons cet aspect. La Commission canadienne du blé s'attache toujours à choisir des commissaires le plus représentatifs possible. Nous étudions la situation actuelle pour évaluer l'ampleur du problème et y apporter des solutions.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES RÉPERCUSSIONS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Lorsque le programme de financement portant sur l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources s'est terminé en mars dernier, le ministre a dit qu'il y affecterait d'autres fonds. Il ne l'a toutefois pas fait. Quelle aide le ministre entend-il offrir à ceux qui, comme le conseil de la tribu de Carrier-Sekani, doivent composer avec les graves répercussions de projets d'exploitation minière du Nord-Est et de Kemano II? Le ministre prévoit-il leur venir en aide autrement qu'en envoyant des lettres à Gulf Canada et à d'autres entreprises pour leur demander d'être

prévenant envers les autochtones? Comment le ministre aidera-t-il ces gens à contrer ces répercussions?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, nous disposons bien d'argent, pas tout à fait autant qu'au cours de la dernière année financière toutefois, le député a bien raison sur ce point pour aider les Indiens dans le cadre d'études de répercussions sociales. J'espère donc pouvoir répondre aux besoins des Indiens de la Colombie-Britannique qui, selon le député, sont à court d'argent. Je m'empresse de soumettre ce cas à l'étude, afin d'obtenir des crédits supplémentaires à cette fin. J'espère qu'on tranchera cette question dans les plus brefs délais.

LA PARTICIPATION ÉVENTUELLE DES INDIENS DU YUKON AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE KING POINT

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, je voudrais adresser une brève question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre, ou le gouvernement, examinent-ils une proposition du Conseil des Indiens du Yukon qui demande, sous forme de prêt remboursable, une somme de 80 millions, ou toute autre somme, pour que le CIY participe au projet de King Point avec le promoteur? Si oui, cette proposition est-elle considérée favorablement dans l'optique de revenir sur le blocage du projet, pour le plus grand bien de l'économie et des chômeurs du Yukon?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le député du Yukon étant une autorité en procédure parlementaire, sa question m'amuse, car il la rattache à une question qui portait sur un fonds en faveur des Indiens touchés par le développement.

Une voix: Répondez à la question.

M. Munro (Hamilton-Est): Néanmoins, je dirais que oui. Je pense que cette proposition, avant que je ne rejette la demande de Keiwit, était étudiée par mon collègue, le ministre de l'Industrie. Je suggère au député du Yukon d'adresser sa question à ce ministre lorsqu'il sera de retour à la Chambre.

M. le vice-président: Présentation des rapports des comités spéciaux et permanents.

M. Nielsen: J'ai une brève question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le vice-président: Nous avons dépassé l'heure normale de la période des questions et j'ai autorisé le député du Yukon à poser une question supplémentaire à la question d'un autre député, ce que l'on n'autorise pas toujours. Je lui permets néanmoins une question supplémentaire, mais qu'elle soit brève.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!